Vos questions / nos réponses

Cocaïne et maladie

Par Soso0705 Postée le 17/08/2024 22:48

> Bonjour, Je viens chercher des conseils ici car je suis désespérée et ne sait plus vers qui me tourner. Mon mari et moi sommes ensemble depuis 13 ans bientôt et avons un petit garçon de 3 ans. Il est très fêtard et jeune je l'étais aussi. Nous avons beaucoup fait la fête ensemble. Nous étions aussi de gros fumeurs de cannabis mais avons arrêté car il commençait à avoir des symptômes bizarres (parano principalement). Nous avons commencé à prendre de la cocaïne de manière festive. Puis moi mon désir d'enfant est arrivé, je suis tombée enceinte et j'ai tout stoppé évidemment. Mais lui, non. Il a continué à faire énormément la fête, même pendant ma grossesse, même après, bref, ça ne s'est jamais arrêté. Cela est devenu un problème entre nous car il n'y a que ça qui comptait, dès qu'il avait du temps libre, les copains, la fête et à l'excès, cocaïne et beaucoup d'alcool. C'est incompatible avec notre nouvelle vie de famille. Notre relation s'est énormément détériorée à cause de cela entre autres problèmes (fidélité), à tel point que nous sommes au bord de la rupture. Mon problème aujourd'hui est qu'on lui a diagnostiqué il y a 8 mois une maladie auto-immune, rare et assez grave. Mais cela ne l'a pas arrêté, il continue à se droguer très régulièrement. Et il y a peu de temps, on nous a dit que sa maladie avait atteint le cœur. Mais encore une fois, il ne prend pas conscience de l'a gravité des choses et continue à consommer de la cocaïne régulièrement. J'ai beau parler avec lui, impossible de le raisonner. Je crois qu'il est autant accro à la cocaïne qu'à la meuf qu'il fréquente et avec qui il en consomme. Cette situation est devenue insupportable pour moi, aussi bien son addiction que sa trahison. Je veux m'en aller. Mais je reste très inquiète pour lui, sa santé. Cette consommation de drogue est très dangereuse vu ses problèmes de santé. Que dois-je faire ? Toute notre famille vit à l'étranger à 10 000 km. Je dois tout leur dire ? Je connais le nom du médecin qui suit sa maladie à l'hôpital. Dois-je le contacter et lui parler de mes craintes ? Concrètement il va finir par se tuer s'il continue. Je ne sais pas ce que je dois faire. C'est quand même le père de mon fils et malgré tous mes ressentiments, je souhaite qu'il s'en sorte. Merci de votre aide.

Mise en ligne le 21/08/2024

Bonjour,

Vous nous expliquez bien la situation de votre mari et l'impact que cela a sur sa santé et votre situation familiale.

Beaucoup de consommateurs ont conscience que les produits qu'ils prennent ont des répercussions sur leur santé, leur situation sociale et familiale ainsi que sur leurs finances. Néanmoins une addiction est très souvent

une perte de la possibilité de s'abstenir de consommer. La cocaïne est notamment un produit qui peut s'avérer très addictif.

S'il ne peut modifier ses consommations par lui-même actuellement, sa marge de manœuvre reste cependant la possibilité de se tourner vers une aide extérieure auprès de professionnels du champ de l'addictologie. Cela reste une décision qui lui appartient. En effet, la contrainte aux soins n'est légalement pas possible et ne serait finalement pas efficace si une démarche de soin ne faisait pas sens pour lui. On ne peut malheureusement jamais savoir ce qui peut faire déclic chez un consommateur ni même si un déclic va se produire.

C'est une situation qui entraine bien souvent chez l'entourage des sentiments de découragement, de tristesse, de colère et le sentiment d'être démuni. Il est tout à fait légitime que vous envisagiez l'éloignement afin de vous protéger mais que vous soyez en même temps très inquiète pour lui.

Dans le cadre de cet espace, nous ne pouvons savoir si prévenir son médecin ou sa famille pourra s'avérer efficace mais il nous parait entendable que vous puissiez envisager ce levier.

Il nous parait important de votre côté que vous puissiez vous sentir soutenue dans ce que vous traversez qui est particulièrement éprouvant. Vous pouvez en tant qu'entourage d'un consommateur bénéficier d'un espace de soutien auprès de professionnels du champ de l'addictologie. Les structures nommées Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) peuvent vous aider dans ce sens.

Il s'agit de rendez-vous individuels, dans un cadre confidentiel et gratuit. Ces professionnels peuvent aider et conseiller l'entourage en souffrance, mais également les consommateurs eux-mêmes lorsque ces derniers sont prêts à envisager une démarche d'aide. Les équipes de CSAPA sont généralement composées de médecin addictologue, psychologue, infirmier...

Si cette piste vous parait adaptée, nous vous joignons en bas de réponse un lien pour effectuer une recherche de CSAPA dans votre périmètre géographique.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou du soutien ponctuel, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Avec tout notre soutien,

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service

- Se faire aider en tant qu'entourage